



Assurance
Société d'assurance
1 Rue de l'assurance
01010 Assurance Ville
Entreprise régie par le Code des assurances

ASSURANCE

Contrat renouvelable par tacite reconduction au
1er janvier prochain

N° de police d'assurance : 0123456789

(à reporter dans la charte de prêt)

NOM PRENOM

Le 30/02/2025

M. PRENOM NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

Attestation ASSURANCE HABITATION Biens confiés

Valable du 01/07/2025 au 05/08/2025 (Durée couvrant les dates du prêt).

Sociétaire souscripteur du contrat

NOM PRENOM

Bénéficiaires des garanties

NOM PRENOM (correspondant à l'emprunteur inscrit sur la charte de prêt)

Contenu des garanties

Le bien confié par un tiers au bénéficiaire désigné ci-dessus est garanti pour tout événement accidentel en dehors de toute activité professionnelle : Instrument (correspondant à l'instrument prêté) appartenant à Département de la Moselle.

Montant maximum garanti

A concurrence d'un plafond de 2 000 € par événement.

Martin Dupont
Directeur général Assurance

Retrouvez toutes vos informations sur [l'application Assurance](#) et sur [espacepersonnel.assurance.fr](#)

POUR NOUS CONTACTER



XX.XX.XX.XX.XX

Appel non surtaxé - du lundi au vendredi de 8h à 8h15 et le samedi de 8h à 8h05



gestionassurance@assurance.fr



espacepersonnel.assurance.fr



Adresse Assurance CEDEX

ATT_AHA